

### BIENTÔT UN COMITÉ DE PATIENTS CHEZ VOUS ? VOICI QUELQUES CONSEILS...

Convaincu de la nécessité de rendre le patient plus participatif dans l'ensemble du système de santé, le Département des Sciences de la Santé Publique de l'Université de Liège (ULiège) coordonne un projet Interreg de recherche exploratoire. Celui-ci porte sur la définition et la mise en œuvre de l'approche Patient Partenaire de Soins dans la Grande Région (Wallonie – Grand-Duché du Luxembourg – Lorraine – Rhénanie-Palatinat et Sarre). Le patient partenaire peut se décliner à différents niveaux et de multiples façons. L'une d'entre elles est l'implication de patients dans la gouvernance des hôpitaux, au moyen, par exemple, de Comités de Patients. Ces dispositifs particuliers visant à impliquer collectivement des patients dans l'hôpital se développent depuis quelques années sur notre territoire. L'intérêt partagé pour cette thématique par l'équipe de l'ULiège et par la PAQS les a naturellement menées à collaborer sur le sujet.



Pour plus d'informations  
sur le projet Interreg :  
[www.patientpartner.org](http://www.patientpartner.org)

À deux reprises, au printemps et à l'automne 2019, la PAQS et l'ULiège invitaient les Comités de Patients hospitaliers à se réunir pour une matinée d'échanges et de rencontres autour de ce qui les rassemble : l'aventure de la mise en œuvre d'un Comité de Patients au sein de leur institution. Sept institutions hospitalières wallonnes, souvent représentées par un duo patient-professionnel, ont répondu favorablement à l'invitation lancée ! Une opportunité unique pour ces personnes de se rencontrer ; l'occasion pour

chacun de découvrir la diversité des pratiques qui anime une volonté pourtant commune : impliquer les patients dans l'amélioration continue de l'hôpital.

Suite à ces rencontres, nous recensons l'existence d'une petite dizaine de Comités de Patients en Belgique francophone. À l'exception d'un des comités, créé en 2002 dans une institution en santé mentale, les Comités se sont installés au cours des six dernières années, entre 2014 et 2018. Notons que l'avenir est plein de promesses ; en effet, divers contacts révèlent la volonté de plusieurs hôpitaux d'installer un Comité dans un futur proche.

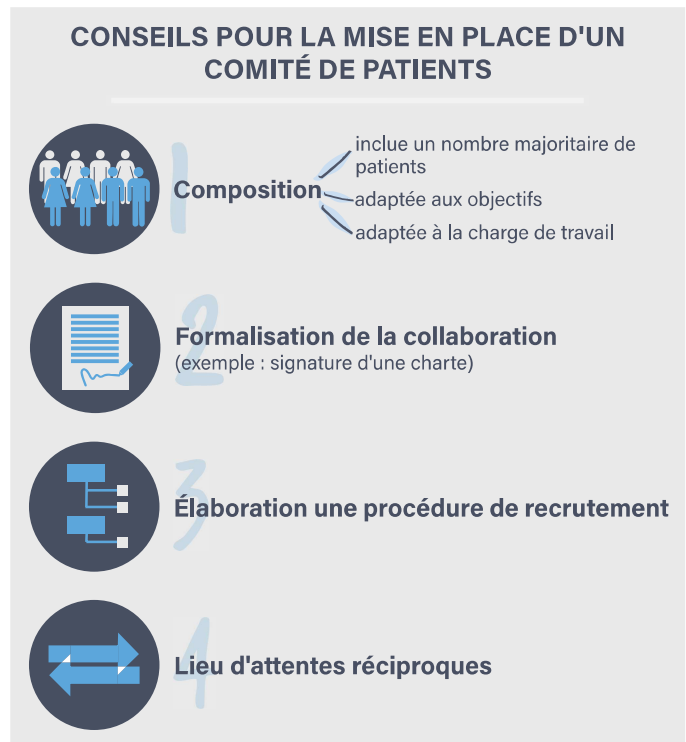
Ces Comités, souvent dotés de quelques missions assignées par l'hôpital à leur création, relatent une croissance importante du nombre de sollicitations dont ils font l'objet au cours des mois et années d'existence. Cela marque, sans aucun doute, la plus-value dont ils sont porteurs une fois leur envol pris.



Ces rencontres ont permis d'esquisser quelques (quasi) **invariants** et **conseils** à la mise en œuvre de ces Comités, que nous souhaitons vous partager ici.

Quant à la composition de ces Comités d'abord, nous constatons que, à l'exception d'un cas où deux patients travaillent au côté de trois ou quatre professionnels, les Comités sont **composés d'une majorité de patients** et ce, en nombre relativement important (six à quinze patients). La représentation, minoritaire, du personnel hospitalier varie de une à cinq personnes. Les acteurs de nos rencontres dégagent difficilement un nombre idéal de membres à inclure. Cependant, les participants à la seconde rencontre ont pu se mettre d'accord sur un principe : **les patients doivent être plus nombreux que les professionnels**. Surtout, et pour nuancer cette affirmation, les institutions estiment que le nombre de participants doit, forcément, être **adapté aux objectifs du Comité, à sa charge de travail, et à sa façon de fonctionner**. En outre, il doit être pourvu d'un nombre suffisant de membres pour permettre la continuité de son travail malgré les absences liées aux situations des patients.

Ensuite, les Comités **se rassemblent très régulièrement**, une fois par mois ou une fois tous les deux mois. Cela permet, entre autres, d'entretenir la dynamique initiée au sein **d'un noyau actif et stable de participants**. À l'exception de la santé mentale, les Comités sont formés de participants avec lesquels **une collaboration est formalisée par la signature, l'adhésion, à une charte ou un règlement**.



Enfin, la **procédure de recrutement** occupe une place majeure dans la constitution des Comités. En effet, une attention particulière est apportée tout au long du processus à ce que **les candidats puissent répondre aux attentes du Comité, et que le Comité puisse également leur fournir le lieu d'engagement qu'ils attendent**.

Si ces Comités de Patients n'ont pas le monopole de l'implication des usagers dans l'hôpital, gageons que c'est un Cheval de Troie de la participation patiente qu'il nous revient à toutes et tous de mobiliser pour favoriser une culture partenariale dans nos institutions hospitalières !

L'initiative vous intéresse ? Contactez Laure ISTAS, Quality & Safety officer, pour plus d'informations : [laure.istas@paqs.be](mailto:laure.istas@paqs.be)